



CONDITIONS de VENTE

CONDITIONS DE COMMANDE

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux conditions de vente et aux prix figurant sur le catalogue de l'année **en cours** (à disposition sur demande et à réclamer en cas de non réception).

Les prix pratiqués sont valables du 01/08/09 au 31/07/10 ; ces derniers peuvent varier en fonction des fluctuations économiques (coût des emballages, terreau, transport,...). Le client sera informé 2 mois avant d'éventuelles modifications. Les prix indiqués sur ce catalogue sont des prix HORS TAXES. Ils seront majorés de la TVA en vigueur au jour de la facturation. Pour toutes ventes, les prix mentionnés sur ce catalogue sont applicables.

ACCEPTATION OU CONFIRMATION DE LA COMMANDE

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux présentes conditions de vente. Tout arrangement ou clause spéciale de l'acheteur non conforme à ces conditions n'est obligatoire pour le vendeur que s'il l'a accepté par écrit.

Le contrat n'est valablement conclu à l'égard du vendeur que lorsqu'il a confirmé par écrit son acceptation.

À moins d'ordre contraire exprimé par écrit par l'acheteur, le vendeur se réserve le droit de remplacer les articles manquants dans la variété ou la force demandée, par d'autres de la variété, de la force et du prix qui s'en rapprochent le plus.

Les ordres additifs accompagneront, dans la mesure du possible, les commandes principales. Ceci ne sera possible qu'au cas où les compléments d'ordres n'entraveront pas la bonne réalisation de la commande principale. N'omettez jamais de confirmer par écrit vos ordres téléphoniques.

EMBALLAGES

Les emballages sont conditionnés avec soin. Ils seront facturés au prix de revient de la fourniture et de la main-d'œuvre.

EXPÉDITIONS

Selon l'usage et les lois, les produits de pépinières sont considérés comme agréés dans notre magasin au départ de l'expédition.

Dans le cadre d'une vente à l'arrivée, les Pépinières de Kerisnel sont réputées avoir rempli leur obligation de livraison lorsque les produits vendus sont livrés sur le lieu d'arrivée convenu ; les produits voyagent aux frais de l'acheteur, aux risques et périls des Pépinières de Kerisnel jusqu'au lieu d'arrivée.

Effectuant le transport par nos propres moyens ou ayant recours à un transporteur tiers, nous pourrions établir les frais de transport de manière distincte de nos prix de vente.

Dans le cadre d'une vente au départ, les Pépinières de Kerisnel sont réputées avoir rempli leur obligation de délivrance lorsque les produits vendus sont mis à la disposition des clients dans nos locaux ; l'acheteur est sensé faire son affaire personnelle de l'enlèvement des produits et de leur transport à ses frais, risques et périls.

Une ristourne pourra être consentie au client venant prendre livraison de sa commande.

*(N'omettez jamais d'indiquer clairement sur vos commandes : **Magasins - Nom - Prénom - Commune - Département - Téléphone - Télécopie - Jour de réception**)*

PORT :

FRANCO pour toute commande égale ou supérieure à 3 Roll (ou Box) BOIS ou 4 Roll CC pour une commande minimum de 1500 € (HT)

.../...

.../...

Pour toutes livraisons inférieures à 3 Roll (ou Box) BOIS ou 4 Roll CC, une participation aux frais de transport sera facturée comme suit :

– **Livraison de 2 Roll (ou Box) BOIS ou 3 Roll CC Port :** 100 € (HT)

Pour une commande comprise entre 1200 et 1499 € (HT)

– **Livraison inférieurs à 2 Roll (ou Box) Bois ou 3 Roll CC Port :** 150 € (HT)

Pour une commande comprise entre 500 et 1200 € (HT)

Les participations aux frais de transport pourront évoluer suivant la hausse des coûts de transport.

Pour les départements 22 - 29 - 35 - 56 - 44 : FRANCO pour 1 Roll (ou Box) BOIS ou 2 Roll CC

Commande minimale Toute France :

– 1 Roll (ou Box) BOIS pour une commande de 500 € (HT)

– 2 Roll CC pour une commande de 900 € (HT)

RÉCLAMATIONS

Aucun refus de marchandise ne pourra être pris en considération s'il n'est précédé d'une lettre de réclamation adressée dans les quatre jours suivant la réception. De plus, le client mentionnera sur le bon de livraison la nature du litige à réception de la marchandise (nom du réceptionniste écrit lisiblement)

Nous nous réservons le droit de faire revenir à nos frais, la totalité d'une expédition reconnue défectueuse, sans que l'acheteur puisse faire un choix dans le lot comportant des articles défectueux.

PAIEMENTS

Toutes nos factures sont payables à St-Pol-de-Léon :

- par chèque bancaire intitulé : SICA - Section Pépinières

- par virement postal : CCP Rennes n° 2431-41F SICA Section Pépinières

- par traite à 60 jours de la date d'émission de la facture

(passé ce délai, leur montant sera majoré du taux d'escompte bancaire : 1,5 % par mois).

Un escompte de 1,5 % sera accordé pour tout règlement sous 10 jours (date de réception de facture).

L'acceptation de traites peut être demandée à l'acheteur dès réception de la facture. Elle n'a pas

pour objet de déroger aux présentes modalités de paiement.

Le refus d'acceptation après la livraison entraînera pour l'acheteur l'application du paiement comptant du prix, frais et agios.

En outre, en cas de tirage de traites effectué dans les conditions ci-dessus, tous les frais et agios qui en seront la conséquence seront à la charge de l'acheteur : le tiré.

La vente effectuée à un acheteur avec lequel le vendeur n'est pas déjà en relation d'affaires est toujours payable d'avance, la livraison d'une commande non accompagnée du paiement du prix ne pouvant avoir lieu avant ce paiement, sauf si l'acheteur fournit des références garantissant sa solvabilité.

Le tirage de traites sur l'acheteur par le vendeur n'entraîne aucune modification des obligations fondamentales entre les parties et notamment aucune renonciation aux présentes conditions de vente.

ANNULATIONS DE COMMANDE

Toute commande écrite, confirmée par **les Pépinières de Kerisnel**, ne peut être annulée que dans un délai de **2** jours suivant la réception de l'ordre de la commande. Passé ce délai, nous nous réservons la possibilité de faire supporter par le client qui n'aurait pas annulé sa commande dans les délais convenus, le préjudice subi par **les Pépinières de Kerisnel** : celui-ci étant fixé au minimum à 10 % du montant des articles décommandés et pouvant aller jusqu'à 50 % de la valeur de la marchandise.

Selon la loi du 16 MAI 1986, le vendeur maintient son droit de propriété sur les végétaux vendus, jusqu'à paiement complet.

RESERVATIONS

Les réservations de végétaux ne seront prises en considération que pour une période n'excédant pas 60 jours, soit 2 mois, à dater de la confirmation. Passé ce délai, elles seront automatiquement invalidées, exception faite des réservations pour lesquelles nous aurons perçu des arrhes dont le montant équivaut à 30 % de la valeur HT de la commande.

Le délai entre le versement des arrhes et la livraison n'excédera pas 6 mois.